

Energie

L'Atlas des vents réjouit les proéoliens

Une nouvelle carte interactive montre que la majeure partie du canton de Vaud peut accueillir des hélices géantes

Patrick Chuard

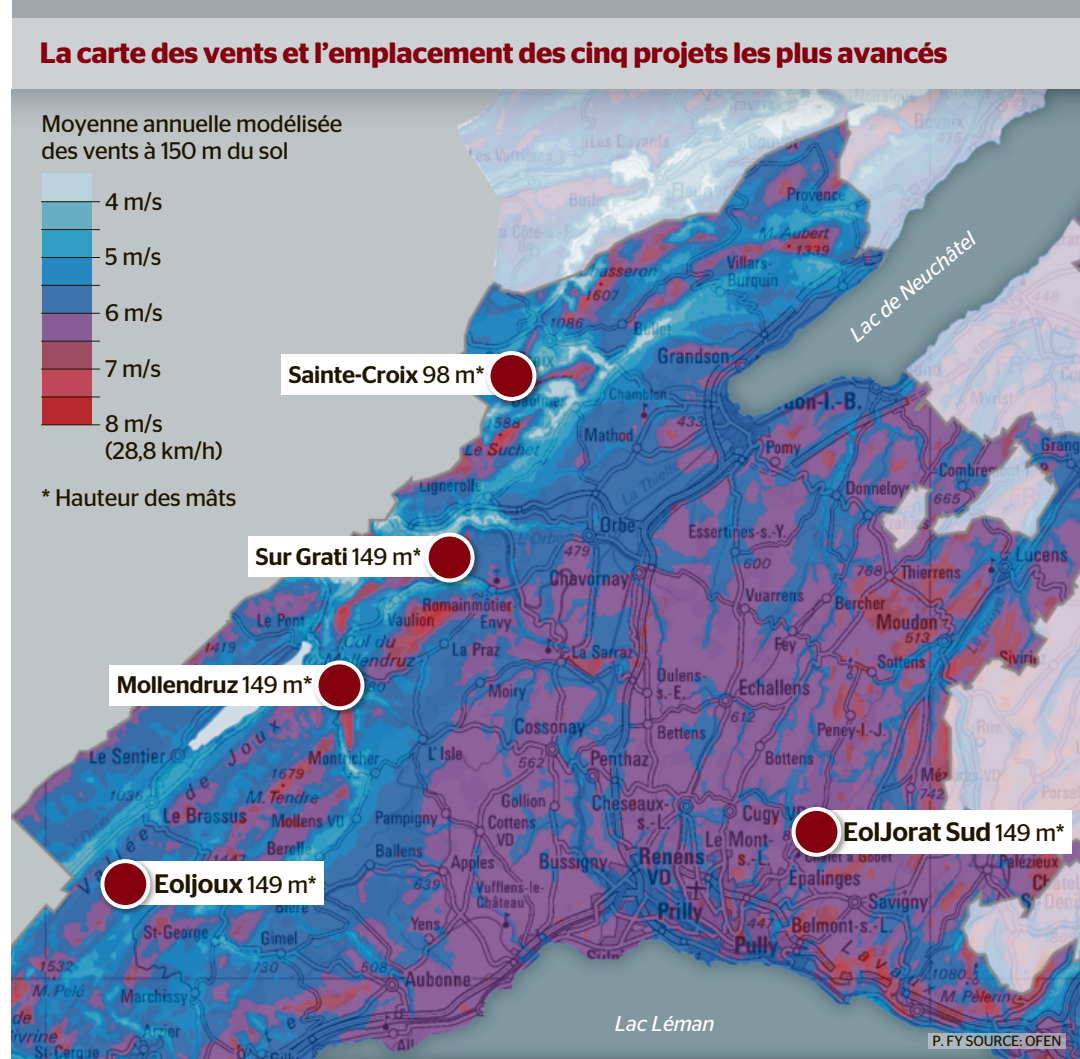
Les amis des éoliennes pavoisent. Le nouvel Atlas des vents que vient de publier l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) montre un grand potentiel pour les turbines aériennes en Suisse. Mieux: cette nouvelle édition, qui modélise les vents jusqu'à une hauteur de 150 mètres du sol, prouve que la majeure partie du territoire vaudois pourrait accueillir des éoliennes.

Une bouffée d'oxygène pour l'association Suisse Eole, à l'heure où tous les projets d'énergie à vent font face à des oppositions en rafales. «Cette carte montre qu'il y a suffisamment de vent, même en plaine. Notre potentiel éolien a été clairement sous-estimé jusqu'ici», lance Isabelle Chevalley, présidente de Suisse Eole.

Plus précis qu'avant

Ce nouvel atlas se veut plus précis que l'ancien. «Il offre une modélisation dynamique en fonction de la topographie du terrain alors que l'ancien était une extrapolation statistique», explique Fabien Lüthi, spécialiste des médias à l'OFEN. Toutes les données météo disponibles et les mesures de vent effectuées à ce jour ont été intégrées aux calculs.

Premier constat: les projets de parcs éoliens existants en Suisse



romande se situent tous dans des zones suffisamment venteuses. «Ces données sont en principe déjà connues par les promoteurs de parcs et ont été utilisées dans la planification», indique François Schaller, responsable des ressources énergétiques à la Direction de l'énergie du Canton de Vaud. Un

atlas inutile donc? «Non, il donne de bonnes indications aux promoteurs de futurs parcs et aux privés qui souhaiteraient poser de petites éoliennes, indique François Schaller. Mais ces données ne remplacent pas les mesures de terrain obligatoires avant chaque implantation.»

L'air souffle en abondance, mais l'atlas pointe une exigence: il faut aller le chercher en altitude. «C'est la raison pour laquelle les éoliennes prévues en plaine ont généralement une plus grande hauteur que sur les crêtes jurassiennes», souligne Yves Chevillat, chef de projet à Suisse Eole.

Il est nécessaire de visualiser les vents à 150 mètres du sol pour voir le territoire se couvrir de zones avec des vents à 5 mètres par seconde ou plus - une moyenne annuelle exigée pour la faisabilité d'un parc. Les cinq projets de parcs vaudois les plus avancés, ceux qui ont déposé leurs plans à ce jour, prévoient ainsi des hauteurs de mâts en conséquence: 98 mètres à Sainte-Croix, et 149 mètres sur les terrains d'Eoljoux (vallée de Joux), d'Eoljorat, de Sur Grati (Vallorbe) et du Mollendruz.

«C'est maladroit»

A deux semaines d'une votation populaire dans la commune de Vallorbe sur le projet de parc local, les opposants remettent en cause l'intérêt de cet Atlas des vents: «L'OFEN a sans doute voulu contribuer au débat en apportant des données prétendument plus précises, mais c'est maladroit. Le commun des mortels ne comprendra rien à ces données sans les explications qui vont avec. Le

document parle par exemple de vitesse moyenne pondérée, ce qui est pour moi totalement incompréhensible», assène le Genevois Philippe Roch, qui s'engage contre le projet de Vallorbe. Selon lui, le document aura même un effet contre-productif en suscitant des interprétations erronées.

A la fédération vaudoise des opposants aux centrales aériennes, Paysage-Libre Vaud, la carte provoque l'hilarité: «Ce que je vois en premier, c'est que toute la région du Léman a des vents favorables. Pourquoi on n'irait pas planter ces éoliennes au milieu du lac et à Genève?» ironise son secrétaire, Jean-Marc Blanc. Deuxième objection: la notion de vents en hauteur «force à prévoir des éoliennes toujours plus grandes, c'est une course à la technologie et à la destruction des paysages pour une production relative».

Sans entrer dans ce débat politique, François Schaller confirme que le Léman est une zone non retenue en raison de la densité de la population et des contraintes paysagères. Isabelle Chevalley, fervente avocate de la cause éolienne, n'a pas de réponse à toutes les critiques. Mais cet atlas, veut-elle croire, «renforce en tout cas nos arguments. Les opposants veulent toujours nous faire croire qu'il n'y a pas de soleil, pas d'eau et pas de vent chez nous.»

L'UDC corrige le tir sur le féminisme

Politique

Face aux critiques, le parti mettra à jour son fil rouge «La voie du bon sens», à propos de l'avortement, des crèches et de la gifle. Mea culpa de ses dirigeants

«Nous reconnaissons que certains de nos propos ont pu blesser et nous le regrettons.» La phrase est de Kevin Grangier, le secrétaire général de l'UDC Vaud. Six jours après avoir publié son programme intitulé «La voie du bon sens», le parti a déjà décidé de le corriger. Sur son site Internet, le chapitre consacré à la famille est désormais inaccessible.

Que disait ce chapitre? Entre autres que l'augmentation des avortements est l'un des «effets dévastateurs» du féminisme et qu'il faut réintroduire dans la loi «le devoir de correction» sur les enfants, notamment la gifle. Ce qui a provoqué de vives critiques, même à l'interne («24 heures» du 14 mai).

«Ce texte se voulait non polémique et nous avons dit les choses de façon trop abrupte», concède Jacques Nicolet, président du parti et conseiller national. «Nous n'avions pas eu d'échos négatifs lors de notre consultation à l'interne avant de le publier. Je ne cacherais pas que je n'ai moi-même pas totalement analysé ce document de fond en comble, en

faisant confiance à ceux qui ont travaillé dessus durant quatorze mois.»

Pour les pontes du parti, ce texte fait des constats objectifs, comme la hausse du recours aux crèches depuis les années 1980. Mais le ton utilisé a parfois été «trop moralisant», selon Kevin Grangier. «Le féminisme a su apporter des éléments importants pour la place des femmes, même s'il stigmatise celles qui restent chez elles pour s'occuper de leurs enfants, ajoute-t-il. Nous voulions présenter les avantages de la famille pour la société. Nous allons reconsidérer notre propos non pas sur le fond, mais sur la forme.» **Mathieu Signorell**

Conseil d'Etat
Un million pour le biogaz

Dans le cadre du programme «100 millions pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique», le Conseil d'Etat a décidé la semaine dernière d'allouer 1 million pour le biogaz. Cet argent permettra la construction d'une nouvelle unité de méthanisation pour le traitement des déchets de la région lausannoise. Il financera aussi une borne pilote de collecte des déchets méthanisables, ainsi qu'un guide de recommandations à l'attention des communes. L'ensemble vise la valorisation du biodéchets dans tout le canton. **L.BS**

Le chiffre

99 063

C'est le nombre de couples qui vivaient avec leurs enfants dans le Canton de Vaud en 2014. Ce qui représente tout de même 30,2% des 327 842 ménages vaudois, selon le dernier Nume-rus, le courrier statistique de l'Etat de Vaud. Malgré tout, les personnes vivant seules représentent la plus grande majorité. Elles sont 118 178 (36,1% des ménages). En troisième position pointent les 80 035 couples vivant sans enfants. Puis les familles monoparentales sont au nombre de 22 727. Enfin 7 839 ménages sont qualifiés d'«autres ménages privés». **M.SL**

Conférence

Regards croisés sur l'égalité entre l'Inde et la Suisse

L'Association romande des Magasins du Monde propose une conférence originale, ce soir mercredi, à Lausanne. Roopa Mehta, directrice d'une organisation indienne de producteurs de commerce équitable à Calcutta, et Magdalena Rosende, cheffe de projet du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), dialogueront sur le thème «L'égalité femmes-hommes: regards croisés entre la Suisse et l'Inde.» La conférence aura lieu à 18 h 30, à la Maison de la Femme et sera suivie d'un apéritif. Entrée libre. **P.C.**

PUBLICITÉ



Assurance vie

Partenaire de vos projets de vie

Dans le domaine des assurances de rentes et de capitaux, il y a chez Retraites Populaires une véritable équipe proche de vous, qui s'engage pour que vos objectifs les plus chers se réalisent. Vous soutenir et vous conseiller dans vos projets de vie, voilà ce qui nous tient vraiment à cœur.

Contactez-nous pour en savoir plus ou consultez www.retraitespopulaires.ch

Votre avenir, notre mission.

Retraites Populaires